

TRIBUNAL DE TULLE ■ Une classe de seconde d'Edmond-Perrier a reconstitué un procès pénal pour mineurs

Un jeu de rôles plus vrai que nature

Les sixièmes d'Edmond-Perrier ont rejoué, hier au tribunal, une affaire d'agressions sexuelles sur mineur. Un procès préparé avec l'association APCEJ.

Dragan Pérovic

dragon.pervic@centrefrance.com

« Pourquoi n'avez-vous pas déposé plainte tout de suite, interroge l'avocat d'un des prévenus ? » « J'avais honte et peur de leurs représailles, répond la victime. » Une classe de sixième du lycée Edmond Perrier a reconstitué, hier, au Tribunal de Tulle un procès pénal pour mineur.

Le tribunal « jugeait » une triple agression sexuelle commise sur une collégienne par trois jeunes, dont l'un de ses camarades de classe. Une affaire, tirée de la réalité qui a été rejouée comme un jeu de rôles. L'ambiance dans la salle de l'audience était grave, malgré quelques sourires furtifs, esquissés par les protagonistes.

« On a organisé cette reconstitution avec l'asso-



LE PROCÈS. Les lycéens d'Edmond-Perrier ont adopté, hier, la gravité et la solennité d'un tribunal. PHOTO : DRAGAN PEROVIC

ciation APCEJ de Paris. L'une de ses membres devait jouer la présidente et apporter des robes pour les magistrats et les avo-

cats. Malheureusement, elle n'a pas pu venir à cause des grèves », explique Caroline Raymond, professeur d'éducation mora-

le et civique.

C'est donc la CPE du lycée Edmond-Perrier, Marie Bloyer qui s'est glissée au pied levé dans la peau

de la présidente du tribunal, avec beaucoup d'aisance et des questions précises et insistantes.

Tous les ressorts d'une

affaire pénale étaient réunis dans la reconstitution d'hier. Une victime d'agressions sexuelles qui culpabilise et évite désormais tout contact avec les garçons : « J'étais devenue triste et renfermée. Je me sentais sale ». La jeune fille finit par se confier à sa meilleure amie, qui alerte l'assistante sociale du collège. Celle-ci fait un signalement à la Brigade des mineurs.

Connaître et respecter la loi

La reconstitution a aussi démontré que, comme souvent dans les affaires de ce type, les agresseurs mineurs n'avaient comme modèle et notion de sexualité que des films pornographiques.

« Pour préparer cette audience, on a travaillé en éducation morale et civique une semaine sur deux sur les dépositions et tout le matériel du procès », confie Caroline Raymond.

Les procès reconstitués ont été imaginés par l'APCEJ, pour sensibiliser les jeunes sur leurs droits et obligations et au fonctionnement des institutions. ■